

**Bouteflika, figure de proue et libérateur des “non-alignés  
linguistiquement”**

**Un cas inédit de gestion des langues arabe et française en  
Algérie**

**Introduction**

Ma présentation réflexions s'inscrit dans le domaine de la sociolinguistique définie comme la discipline qui s'intéresse à l'élucidation des rapports langue(s) / société(s). De façon générale je m'intéresse à la politique d'arabisation qui est de type nationaliste, je veux comprendre où en sont les choses par rapport à l'application de cette politique en observant le rapport entre deux langues : l'arabe et le français *in vitro* par opposition au rapport entre ces deux mêmes langues *in vivo*. Cette orientation a été inspirée par une réflexion de Louis Jean Calvet (1997) qui stipule que les politiques linguistiques de type nationaliste ont généralement échoué en Afrique à cause de la survivance *in vivo* d'un rapport entre langue(s) nationale (s) et langue de l'ex-colonisateur en faveur de cette dernière. Ce rapport de glottophagie, hérité des idéologies linguistiques coloniales aurait survécu à plusieurs décennies d'application de politiques linguistiques dont l'objectif est, pourtant, d'inverser ce rapport de force (de faire des langues nationales que l'on veut promouvoir, des langues dominantes). Dans les travaux que j'ai menés jusque là, j'avais pour objectif de soumettre cette hypothèse à l'épreuve du terrain algérien. Je voulais éclairer, principalement, le rapport arabe/ français<sup>1</sup> dans un pays officiellement arabophone mais où le français jouit d'une place de premier choix.

---

1 - Il s'agit de notre principal objet de recherche. Cela n'empêche pas de dire quelques mots sur la place de tamazight, de l'anglais et de l'arabe dit algérien par rapport à ces deux langues.

L'opposition *in vitro* vs *in vivo* (Calvet, 1997, 2002) a constitué le fil conducteur de mes réflexions sur la politique linguistique algérienne. L'essentiel de ces réflexions est présenté dans un article que j'ai publié dans la revue *Lengas* (Grine, 2004) et dans lequel j'ai évoqué certaines contradictions entre la politique d'arabisation et la réalité du terrain algérien. La plus lourde de ces contradictions est le fait de présenter l'arabisation comme permettant l'égalité des chances tout en faisant du français une langue de sélection sociale (Grandguillaume, 2003, Madi, 2001, Pöll, 2001). Ceci revient, en effet, à écarter les enfants de la masse de la sphère de la véritable compétition sociale en maintenant francisés, dans un contexte général arabisé, les secteurs les plus stratégiques de la vie socio-économique (secteur de l'Énergie, les sciences dures, les sciences médicales, la pharmacie...) (Moatassime, 2002, Taleb Ibrahimi, 2001).

Dans cette réflexion, je vais évoquer un autre domaine où l'on peut observer un décalage entre l'arabisation en tant que politique (*in vitro*) avec ce qu'elle suppose comme rapport aux langues, et les rapports aux langues *in vivo*, décalage d'autant plus intéressant à analyser qu'il est l'œuvre de la plus haute autorité de l'État, à savoir le président Bouteflika.

## I. Quelques considérations théoriques et méthodologiques

### 1. Problématique

Conformément à la politique d'arabisation, un président algérien est appelé à s'adresser à son peuple et même aux étrangers en langue arabe, langue nationale officielle. Le président Bouteflika a largement dérogé à cette règle en s'exprimant publiquement (dans des discours télévisés) et de façon récurrente, en langue française, chose qui a provoqué une réelle polémique. Ce choix de code fortement marqué, relève d'une véritable stratégie communicationnelle de la part d'un président dont le passage marque un tournant décisif dans l'histoire de la gestion des langues en Algérie.

C'est cette stratégie que je tenterai d'élucider tout au long de cette réflexion. Quel sens donner aux choix linguistiques du président ? Quel message veut-il transmettre à travers ses positionnements pour le moins originaux sur les langues et leur gestion politique en Algérie ? C'est à ces questions que j'essaierai d'apporter quelques éléments de réponse. Ainsi, je vais m'intéresser aux rapports aux langues (arabe vs français) propres à un personnage dont les choix linguistiques *in vivo* ne sauraient être sans incidence sur la dynamique des langues en Algérie. La période Bouteflika peut, de ce point de vue, être considérée comme une période charnière dans l'histoire de la vie des langues (en particulier celles qui m'intéressent) en Algérie. En effet, depuis son accession au sommet de l'Etat, ce président surprend par un rapport aux langues totalement inédit qui lui vaut tantôt des critiques sévères, tantôt les applaudissements des différents acteurs de la vie politique (partis politiques, presse nationale et internationale...).

## **1. Démarche**

L'analyse de la stratégie communicationnelle du président se fera en deux temps :

### **A. Description du rapport aux deux langues arabe et française propre au président :**

Le rapport aux langues du président sera observé à travers 3 prismes :

a. Les choix de code opérés par le président dans les situations de communication formelles- officielles. On verra si ses choix de tel ou tel autre code sont marqués ou non marqués.

b. Ses attitudes envers les langues telles qu'elles se laissent voir à travers des gestes forts envers telle ou telle autre langue et à travers ses discours épilinguistiques.

c. La réaction de différents acteurs politiques (partis, presse nationale ou étrangère...) aux actes langagiers ou discours évoqués.

Ces éléments, porteurs de sens, ne seront pas traités séparément. Par ailleurs, ne seront abordés ici, faute d'espace, que quatre indices renseignant sur le rapport du président aux deux langues (deux indices par langue). Il ne sera pas question, à titre d'exemple, de la position du président par rapport à l'enseignement de la/en langue française.

## **B. Lecture de la stratégie adoptée par le président en matière de gestion, *in vivo*, des deux langues arabe et française**

L'interprétation des données observées et décrites dans la première étape ne peut se faire que par rapport au contexte général dans lequel s'inscrivent les actes/ discours du président. Il sera, donc, nécessaire de tracer les contours du cadre sociohistorique et sociolinguistique dans lequel s'inscrivent les rapports aux langues de ce personnage. En effet, les actes et les dires du président n'ont de sens que par rapport aux situations particulières qui leur ont donné naissance, que par rapport à ce que le contexte de leur production leur a fourni comme « instructions » (Charaudeau, 2009).

## **2. Corpus**

Le corpus est constitué de sept discours prononcés par le président entre 1999 et 2005<sup>1</sup> ainsi que d'une dizaine d'articles de journaux algériens et français commentant les actes et les discours du président en matière de langues et correspondant à la même période<sup>2</sup>.

---

1 - Interview accordée à la chaîne de télévision française France 3 (Dimanche 27 Juin 1999)

-Interview accordée à Paris Match (Mercredi 1 Septembre 1999)

-Interview accordée au Parisien Aujourd'hui (Mardi, 14 Décembre 1999)

-Interview accordée au Figaro Magazine(Alger, samedi 26 juillet 2003)

-Entretien au journal La Gazette de la presse francophone (PARIS, mercredi 16 février 2005)

-Discours d'Abdelaziz BOUTEFLIKA à la Conférence « Le dialogue entre les civilisations : un facteur de paix et de progrès pour l'humanité ». UNESCO, Paris, le 5 avril 2005

-Discours du Président à L'Ambassade d'Algérie en France 14 août 2005

2 - « Le Mystère Bouteflika », José Garçon, Algeria Watch, 4ème trimestre 1999.  
<http://www.algeria-watch.org/farticle/tribune/Boutefgarcon.htm> 75 KB

### 3. Ancrage théorique et concepts de base

Comme précédemment annoncé, cette réflexion s'inscrit en sociolinguistique, discipline à laquelle elle emprunte un certain nombre de concepts permettant d'analyser une situation sociolinguistique concrète. Les références théoriques et les concepts auxquels il sera fait appel relèvent des différents domaines de la sociolinguistique. Il s'agira d'une tentative d'articulation d'un certain nombre de concepts ou notions empruntés à un ensemble d'auteurs appartenant à / ou se revendiquant de courants différents (politique linguistique, étude des plurilinguismes et des dynamique des langues, études des représentations, idéologies, stéréotypes relatifs aux langues et à leurs locuteurs, analyse de discours...).

Les concepts ou notions sollicités sont les suivants : politique linguistique nationaliste<sup>1</sup>, choix de code marqué vs non marqué<sup>2</sup>,

-« Boycotté par le groupe des «6» Bouteflika a fait un discours ambitieux mais ambigu » Algeria Watch, 28 avril 1999. <http://www.algeria-watch.org/farticle/presid/presidact993.htm>

- « Abdelaziz Bouteflika : “ vos jeunes, d'origine algérienne” ? » Afrik.com, jeudi 15 juin 2000. <http://www.afrik.com/article408.html>

-« L'école au service de la démocratie », La Tribune, 17 septembre 2003 [En ligne] :

F:\allAfrica\_com Algérie L'école au service de la démocratie.htm.

-« L'école privée ou l'Algérie en danger de progrès », El Watan, 22/12/2004, [En ligne] <http://www.elwatan.com/2004-12-22/2004-12-22-10316>

-« M. Bouteflika somme les écoles privées algériennes d'adopter l'arabe comme langue d'enseignement » Le Monde, 17/04/2005, [En ligne] :

<http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0@2-3212,36-639881,0.html>

-« Bouteflika veut réhabiliter la langue française en Algérie », Le Figaro, 27/11/ 2004, [En ligne] <http://www.lcfigaro.fr>.

-« Alger ferme 42 écoles privées pour refus d'arabisation », Le Monde 02/03/2006, [En ligne] : F:\ALGÉRIE.htm.

-« Francophobie ? », El Watan, 28/09/ 2006.

1 - Une politique linguistique nationaliste est une politique qui vise à promouvoir une ou des langues nationales. Je ne peux pas aborder, ici, la question relative à la naissance du nationalisme linguistique ni les différentes formes que cela a pris au fil du temps. Tout ce que je peux dire c'est que, dans le cadre de ces politiques, la langue à promouvoir revêt un caractère symbolique important et constitue une dimension saillante de l'identité de la communauté linguistique.

2 - La notion de choix de code sera sollicitée, dans le cadre de cette réflexion, dans son acception scotonnaïenne qui trouve, selon Paul Wald, un certain enracinement dans les travaux de Fishman tentant de cerner « les régulations macro- sociologiques du recours à différents codes linguistiques dans les champs d'activités variés (« domaines ») de la vie sociale » (2007 : 72). Toute pratique langagière suppose inévitablement un choix de code (s) (langue

l'opposition *in vivo/ in vitro*<sup>1</sup>, les représentations linguistiques<sup>2</sup>(...).

## I. Contexte général dans lequel s'inscrivent les actes/discours du président :

### 1. Contexte sociopolitique :

Suite aux émeutes de 1988, que l'on peut considérer comme le Printemps algérien, l'Algérie finit par s'ouvrir au multipartisme (1989). Elle entre, depuis cette date, dans un engrenage duquel elle ne parviendra à sortir qu'à partir de l'accession de Bouteflika à la présidence de la République. Ce dernier est élu président en avril 1999, soit sept ans après le début d'une tragédie nationale qui trouve son origine dans l'annulation des élections législatives de décembre 1991 dont le premier tour donne le FIS grand vainqueur. La violence qui en résulte amène l'Etat à dissoudre ce parti. Mais, loin de mettre fin à l'insurrection, cette décision plonge l'Algérie dans un chaos sans précédent dans l'histoire de ce pays. Bouteflika est sollicité pour la présidence de la République suite à plusieurs

---

ou variété d'une langue). Ce choix, conscient ou pas, n'est en rien anodin. Au contraire, il obéit toujours aux normes communicationnelles en vigueur dans une communauté linguistique donnée. Selon Scotton, repris par Wald (1997 : 74), le choix de code est non-marqué lorsqu'il est conforme à la situation dans laquelle il intervient et marqué lorsqu'il se manifeste comme une contre-norme.

Les situations formelles imposent, plus que les autres, de se conformer aux normes sociolinguistiques. Les discours d'un Chef d'Etat ou d'un ministre, en particulier lorsqu'ils sont médiatisés, s'inscrivent au sommet de la pyramide de ces situations de communication. Ainsi les allocutions télévisées d'un président doivent obéir à un protocole bien défini. Dans ces situations, le choix, est en principe, conforme à ce qui est conventionnel et correspond à ce qui est « habituel et attendu » (idem.).

1 - L'opposition *in vitro in vivo* est, quant à elle, empruntée à L.J. Calvet (1997). Elle servira à mettre la lumière sur les difficultés que peut rencontrer une politique linguistique dès lors qu'elle est confrontée à la réalité du terrain. Parmi ces difficultés, l'on peut évoquer la résistance des membres de la communauté linguistique (ou d'une partie d'entre eux) aux mesures dictées par la politique linguistique : refus de certains citoyens de se conformer (même partiellement) aux termes des lois régissant l'usage des langues en société.

2 - La communauté des chercheurs en Sciences de l'Homme, reconnaît l'importance de l'étude des représentations de manière générale. La sociolinguistique accorde à ce champ d'étude un intérêt tout particulier. En effet, les représentations des langues jouent un rôle très important dans les situations de contacts/conflits de langues dans la mesure où elles déterminent les choix de langues *in vitro* et *in vivo*. L'enquête de Makey (1979) a superbement montré comment les représentations des langues pouvaient orienter la dynamique des langues en contact et dévier les orientations impulsées par la politique linguistique.

*Al' Adâb wa llughât*

*Bouteflika, figure de proue et libérateur des "non-alignés linguistiquement"  
Un cas inédit de gestion des langues arabe et française en Algérie*

années de terrorisme aveugle qui n'a épargné aucune catégorie sociale affaiblissant sérieusement l'Etat et ses institutions. Comme son défunt prédécesseur Boudiaf, il se veut réconciliateur et tend la main à tous les Algériens implorant leur confiance et leur aide pour venir à bout du terrorisme. Il propose une politique de réconciliation nationale qu'il présente comme la seule issue possible à la crise. Il soumet le projet de loi sur la Concorde civile au référendum, tout en menaçant de démissionner si le peuple ne lui accorde pas sa confiance. Le « oui » exprimé par la majorité de la population, donne au président la légitimité requise pour poursuivre sa politique de réconciliation nationale<sup>1</sup>.

## 2. Contexte sociolinguistique

L'Algérie indépendante opte pour une politique linguistique nationaliste baptisée « arabisation » et considérée comme le volet culturel de son indépendance. Cette politique vise à inverser le rapport de force entre l'arabe et le français hérité de la période coloniale, de faire de la langue arabe la langue dominante en lui donnant le statut d'unique langue nationale officielle. L'opération effective d'arabisation /défrancisation<sup>2</sup> est lancée de façon progressive dès 1963. Elle permet à la langue arabe de gagner progressivement des terrains occupés, suite à la colonisation, par sa concurrente la langue française (ex. le domaine de la justice, l'école, une bonne partie de l'administration, une bonne partie des médias, une partie de l'enseignement supérieur : les sciences humaines et sociales...) (Grine, 2009). D'autres domaines ont résisté à cette politique et continuent à nos jours de fonctionner en langue française (l'économie, une partie de l'enseignement supérieur : sciences médicales, sciences dures, technologie..., une partie de l'administration notamment celle des entreprises nationales à dimension internationale, une partie des médias...).

---

1 - Pour plus de détails sur la question, cf. AissaKhelladi (2003)

2 - Par défrancisation, je n'entends pas volonté d'éradication progressive de la langue française. Ceci n'a jamais été l'objectif de la politique d'arabisation. En témoigne le maintien du français comme première langue étrangère, enseignée à tous les écoliers algériens dès l'école primaire. Défranciser, dans le contexte algérien, signifie : permettre à la langue arabe de regagner les terrains du formel occupés par le français tout en maintenant cette langue comme langue étrangère d'appoint.



A ce partage des terrains du formel entre les deux langues arabe et française correspond une division de l'élite nationale en deux groupes ayant des intérêts distincts et qui s'affrontent de façon constante. Une véritable guerre de langues oppose les deux protagonistes depuis les premières années de l'application de la politique d'arabisation. Le discours accompagnant cette guerre, la « guerre des mots » (Grine, 2004), laisse voir une évolution de la « logique guerrière » des deux clans.

Ainsi, la première étape est caractérisée par une argumentation reposant, pour les deux clans, sur un seul argument majeur : l'argument de l'authenticité présenté par les arabisants (défense d'une langue arabe reflet et source de l'identité authentique du peuple algérien : l'identité arabo- islamique) auquel le deuxième clan oppose l'argument de la modernité (défense du français présenté comme langue de progrès et de développement). Deux discours qui s'opposent mais ne se croisent pas donnant lieu à un dialogue de sourds, voilà ce qui caractérise la première étape de cette guerre de langues.

La deuxième étape du conflit est marquée par la récupération, par chaque clan, de l'argument de l'autre pour mieux l'attaquer et par l'extension du champ de lutte de chaque clan à ce que, je qualifie de « langues- renforts », qui vont servir d'alliés à chacune des deux langues, qui constituent le noyau du conflit : arabe+ anglais vs français + tamazight + arabe algérien.

L'argument de la modernité est, donc, récupéré par les arabisants qui s'en servent pour demander le remplacement du français par la langue qui mène tout droit vers la modernité (l'anglais) : pourquoi, se demande ce groupe, faire un détour par le français si ce qui nous intéresse est le développement alors que l'anglais, langue qui offre l'avantage d'être neutre historiquement, y conduit directement ? L'argument de l'authenticité est quant à lui récupéré par l'autre clan pour attaquer l'arabe académique qu'on présente comme langue étrangère. Ce clan estime que seuls tamazight et l'arabe algérien

*Al'Adâb wa llughât*



*Bouteflika, figure de proue et libérateur des "non-alignés linguistiquement"  
Un cas inédit de gestion des langues arabe et française en Algérie*

sont des langues autochtones et que seules ces langues expriment l'identité authentique de l'Algérien.

Cette question est au cœur du déchirement d'une élite nationale définie par son positionnement vis-à-vis de la question linguistique/identitaire. Dans ce contexte, il devient quasi-obligatoire de prêter allégeance à l'un ou à l'autre clan. Agir en électron libre n'est guère perçu comme politiquement correct et le faire risque d'exposer son auteur à une marginalisation de la part des deux clans qui s'affrontent de façon continue pour le maintien de leurs territoires propres voire pour l'acquisition d'autres territoires. Cette situation est, de l'avis de certains sociolinguistes et sociologues, à l'origine du délabrement du pays (Madi, 2001).

Lorsque Bouteflika arrive à la tête de l'Etat (1999) le conflit linguistique/identitaire est à son apogée. La loi portant généralisation de l'utilisation de la langue arabe (loi 91-05 datant du 16 janvier 1991), version la plus radicale, à ce jour, de la politique d'arabisation, est en vigueur, mais son impact est jugé insignifiant par le clan des arabisants qui dénoncent l'absence d'une volonté politique effective de concrétiser les objectifs d'une loi visant une arabisation devant toucher, très rapidement, la totalité des domaines de la vie publique. Le clan des francisants voit les choses d'un tout autre œil et dénonce l'excès d'arabisme qui s'accompagne, à tous les niveaux, d'incompétence et qui conduit inéluctablement à l'islamisme. L'école fondamentale, principal butin des arabisants, est accusée de former, au mieux des incompetents et au pire, des terroristes. Cette école est qualifiée de sinistrée. On lui fait porter la responsabilité de la tragédie nationale. Corolaire de cette école, la langue arabe perd la face et souffre, tout comme l'école qui en a fait le principal médium du savoir, d'un déficit d'image (Grine, 2009). Tel est le contexte dans lequel s'inscrivent les comportements langagiers, les discours sur les langues et les gestes envers l'une ou l'autre langue du président de la République.



## II. Rapport du président à la langue française

### 1. Choix du code « français » comme langue d'expression formelle, choix de code marqué

Il est tout à fait nouveau dans l'histoire de l'Algérie indépendante qu'un président s'exprime officiellement en langue française. Ce comportement linguistique « original » a suscité différentes réactions et commentaires rendus par la presse algérienne et étrangère. A ce sujet *Le Monde* note: « *Aucun président de l'Algérie indépendante ne s'est montré plus francophone que lui. A la télévision nationale, il est fréquent que Bouteflika s'exprime dans cette langue, y compris pour ses discours officiels* ». <sup>1</sup> Le Haut Conseil de la Francophonie salut l'initiative du président algérien : « *l'accession à la présidence de la république de M. Bouteflika, en avril 1999, a sensiblement modifié la perception du français dans le pays. Faisant lui-même un usage régulier du français, à l'étranger et en Algérie, dans des interventions systématiquement retransmises à la télévision, il a redonné une légitimité à l'usage public du français* » (Moatassime, 2006 : 158).

Lorsqu'un président algérien choisit de s'exprimer dans une langue autre que la langue officielle de son pays et qui, de plus, est la langue de l'ancien colonisateur, lorsque cet acte est accompli suite à plusieurs décennies de mise en place d'une politique linguistique de type nationaliste (arabisation) il y a lieu de s'interroger sur le sens à donner à ce choix de code fortement marqué, d'autant plus qu'il s'inscrit dans un ensemble plus large de faits, actes, discours exprimant un certain rapport à la langue française. Le choix du code « français » dans ce contexte est un choix fortement marqué, un choix contraire à ce qu'impose la situation<sup>2</sup>. Il n'a rien à voir avec le

1 - Le Monde en ligne.

2 - Même lorsque l'interview est donnée à un journaliste français, que la scène se déroule sur un plateau de télévision française, que le public est à la fois français et algérien, la situation n'impose nullement au président algérien l'usage de la langue française, même si cette langue est le seul dénominateur commun entre l'intervieweur et l'interviewé. Au contraire, cette situation favoriserait l'usage de la langue officielle de l'interviewé : l'arabe. Les chaînes de TV disposent d'interprètes chargés d'assurer la médiation entre les deux interlocuteurs s'exprimant chacun dans sa langue. L'acte du président aurait eu un tout autre

choix non- marqué, défini comme « consensuel », « allant de soi » et comme étant le choix attendu dans une situation particulière.

La preuve en est la réaction des arabisants qui se montrent très critiques vis-à-vis du choix en question. Le journal *El Watan*(29/07/99) rapporte la réaction de feu Mahfoud Nahnah, président du MSP « *qui s'est montré d'une rare virulence contre le président de la République Abdelaziz Bouteflika, auquel le parti a pourtant accordé son entière caution* ». Pour ce dernier, « *le premier magistrat du pays recule considérablement dans la mise en œuvre du processus de l'arabisation, violant par là même la Constitution...* » explique le journal. Feu Nahnah n'est pas le seul à avoir exprimé un tel mécontentement. Guessoum porte un jugement encore plus sévère sur le choix linguistique du président. Sa position est représentative de celle des arabisants les plus radicaux sur la question. Il déclare à ce sujet : « *Aujourd'hui, après presque quarante ans de « souveraineté » nationale, force est de constater que l'arabisation est en perte de vitesse sur tous les plans. L'Algérie indépendante n'a jamais connu un chef d'Etat symbole de la souveraineté nationale qui s'adresse à son peuple en langue étrangère. C'est un fait nouveau, à la fois anticonstitutionnel et antinational* » (Guessoum, 2002 :193).

Les critiques des arabisants n'ont pourtant pas mis fin au comportement linguistique inédit d'un président qui, assumant son geste, n'hésite pas à le renouveler. A travers ce choix fortement marqué le président remet en cause un interdit et donne une légitimité à l'usage public du français. Il l'arrache ainsi à la sphère de l'interdit.

## **2. Nouvelle attitude vis-à-vis de la Francophonie institutionnelle**

Un président algérien prenant part au sommet de la Francophonie, c'est bien une première dans l'Histoire de l'Algérie. L'événement est créé en 2002 à Beyrouth et signé Abdelaziz Bouteflika.

---

sens, si en dépit de sa parfaite maîtrise du français, il avait choisi de s'exprimer en langue arabe et d'obliger la chaîne française à recourir à un interprète, chose courante lorsqu'on interroge un président étranger.



Cet acte, fortement symbolique, marque la volonté du chef de l'Etat de briser un tabou en remettant en question, par ce geste-même, la représentation selon laquelle la Francophonie serait une " nouvelle forme de colonialisme", représentation sous-tendant le refus catégorique de l'Etat algérien d'adhérer à ses instances, alors même que l'Algérie est francophone de fait. Cet acte est d'autant plus symbolique qu'il ne représente pas un geste isolé mais un pas assumé appelant d'autres. Ainsi l'expérience est renouvelée en 2004 à l'occasion du X<sup>e</sup> sommet de la francophonie tenu au Burkina Faso.

Bouteflika ose franchir, à travers cet acte, un pas qu'aucun président avant lui n'a osé franchir. Mais ce geste fortement symbolique devait préparer un acte politique : l'adhésion de l'Algérie à la Francophonie, qui, selon le journal français *Le Figaro* (27/11/2004), devait être annoncée au sommet de 2004, chose qui ne s'est pas faite en raison de la crispation des relations entre Alger et Paris et des pressions internes qui ont suivi. Et c'est à juste titre que le quotidien *El Watan* s'interrogeait sur le sens de l'absence annoncée de Bouteflika au sommet de la francophonie de Bucarest (2006) : « *L'Algérie avait-elle un message particulier à adresser à cette organisation et principalement à certains de ses membres influents tel que la France en reconsidérant son niveau de représentation? La détérioration des relations entre Alger et Paris, depuis notamment la promulgation de la loi du 23 février 2005 glorifiant le colonialisme français en Afrique du Nord, pourrait expliquer les réserves de l'Algérie et son refus de s'engager pleinement dans l'aventure de la Francophonie. Mais il n'y a pas que cela. Les pesanteurs internes et les pressions émanant aussi bien du courant dit nationaliste qu'islamo-conservateur pour lesquels la francophonie rime avec néocolonialisme et " francophobie", pèsent lourdement dans le débat national sur les relations que doit entretenir l'Algérie avec cette organisation* » (28/9/2006).

Mais même si cela ne s'est pas fait, la chose est désormais inscrite dans le paradigme des possibles. Elle est rendue possible, par « le faire » (participation aux 2 sommets cités) dès 2002 voire

*Al'Adâb wa llughât*

Bouteflika, figure de proue et libérateur des "non-alignés linguistiquement"  
Un cas inédit de gestion des langues arabe et française en Algérie

dès 2000<sup>1</sup>, et bien avant, dès 1999, par « le dire » du président. En effet, au journaliste de la chaîne française *France 3* qui lui pose une question sur la possibilité que l'Algérie adhère à la Francophonie, le président répond : « (...) *La francophonie a pris au fil des ans une tournure politique, dans laquelle l'Algérie peut se retrouver comme elle peut ne pas se retrouver. Je n'ai pas d'attitude fixe, dogmatique et définitive; mais ce qui est certain dans mon esprit, c'est que vous m'en parlez de façon prématurée, vous me parlez de francophonie à un moment où les relations ne sont pas tout à fait au beau fixe entre l'Algérie et la France* »<sup>2</sup>.

### III. Rapport du président à la langue arabe

L'analyse du rapport du président à la langue française peut laisser déduire que son parti est celui des francisants. Mais, il n'est possible d'affirmer ou d'infirmer cette hypothèse que si l'on analyse en parallèle à ce qui a été fait, le rapport du président à la langue arabe.

#### 1. Choix du code « arabe », choix de code non marqué ?

Pas si évident. A mon sens, il est même loin de l'être. Car s'il est tout à fait normal qu'un président s'exprime dans des situations formelles dans la langue officielle de son pays, le registre choisi par Bouteflika (notamment dans le premier discours adressé à la nation le 29 mai 1999) est, quant à lui, porteur de sens. En effet, le registre dans lequel le président s'exprime lorsqu'il choisit de le faire en arabe classique ne laisse personne indifférent. La presse algérienne, la presse française ainsi que la communauté des chercheurs s'accordent sur un seul verdict : le président a une maîtrise parfaite de l'arabe classique. Ceci est exprimé par Moatassime pour qui Bouteflika est « (...) *un éminent orateur politique d'arabe classique* » (Moatassime, 2006 : 159)

---

1 - Ces deux événements avaient un antécédent que cite J. Batho (2001) qui évoque « la participation de Bouteflika à la réunion informelle des chefs d'Etat et de gouvernements de la Francophonie, à l'occasion du sommet de Millénaire de New York en septembre 2000 ». Il y voit un signe encourageant (p179).

2 - Même s'il affirme que la question n'est pas à l'ordre du jour et qu'il est prématuré de poser le problème.

Les attitudes des uns et des autres oscillent entre admiration<sup>1</sup> (même forcée) et incompréhension voire reproche. Si tout le monde semble lui reconnaître une parfaite maîtrise de l'arabe, certains reprochent au président d'avoir tenu un discours dans un registre linguistique hors de portée de la population. Garçon qualifie la variété utilisée par le président « *d'arabe semi-médiéval (...) mélangeant versets du Coran et sentences du prophète* » et estime que ce code est « *incompris par l'écrasante majorité de la population* » (1999). Ce jugement est partagé par Grandguillaume qui qualifie la variété d'arabe choisie par le président de « *langue arabe classique tellement recherchée que de nombreux Algériens, même instruits en cette langue, ne pouvaient comprendre* » (Grandguillaume, 1999 : 7).

Ce jugement est exprimé par une certaine presse algérienne. On peut lire dans le quotidien algérien d'expression française *El Watan* (31/05/99): « *C'est la première fois dans l'histoire de l'Algérie indépendante que le premier magistrat du pays fait montre d'autant d'érudition. Un étalage hors de portée que seuls les plus érudits des érudits ont compris du premier coup, sans le concours de dictionnaires ou autres «qamous»* ». D'ailleurs la question du destinataire est posée, à juste titre, par ce même journal, entre autres : « *Le discours tant attendu du président de la République, prononcé pendant près de deux heures samedi en soirée, n'a pas été à la portée de tous les Algériens. A qui M. Abdelaziz Bouteflika a-t-il voulu s'adresser ? (...) Faire un beau discours, ponctué de grands mots et de verbes châtiés, c'est bien. Encore faut-il que celui-ci soit accessible à la majorité. Sinon comment définir son utilité et mesurer son impact si les mots n'ont pas atteint leur destinataire ?* » (idem).

Mais le président, sait ce qu'il fait. Le choix de cette variété de l'arabe n'est en rien fortuit. S'il adresse le contenu de son discours à la population algérienne de manière générale (qui, à mon sens, a compris grosso modo le message du président), il adresse, à travers la forme du discours (à travers le code choisi : arabe classique assez

---

1 - Cf. le témoignage de monsieur le président concernant la réaction à ce discours de ses amis mono-francophones qui n'ont rien compris à ce qu'il a dit mais qui sont fiers de lui. Interview accordée à Paris Match (Mercredi 1 Septembre 1999)

désuet) un deuxième message, destiné au clan des arabisants et qui ne peut que signifier : “ la langue arabe, je maîtrise autant que vous, si ce n’est mieux que vous “.

Bouteflika se distingue par rapport à beaucoup de politiciens de sa génération par une maîtrise inégalée de l’arabe académique (mieux, classique !) et il tient bien à le montrer. Comme le souligne Grandguillaume, il veut « (...) *montrer que, s’il s’exprime souvent en français, ce n’est pas par ignorance de l’arabe, comme beaucoup d’Algériens de sa génération.* » (Grandguillaume, 1999 : 7).

Dès le premier discours qu’il adresse à la nation, le président donne le ton : il n’est pas moins arabophone que les arabisants. Loin de là.

## 2. Attitude envers l’arabe et son enseignement

A travers ses discours, le président de la République, fait de la défense de la langue arabe un principe non négociable. L’Algérie, explique –t- il, a été dépossédée de sa langue pendant la colonisation et a payé cher pour sa récupération. Ceci donne à cette langue un caractère sacré : « *Nous avons perdu la langue arabe pendant cent trente deux ans et avons consenti beaucoup de sacrifices pour la récupérer. Aujourd’hui, il est tout à fait clair que je n’ai pas l’intention de jouer avec ça! «a déclaré le chef de l’Etat algérien* » (Le Monde, 17/04/2005). Pour le président, cette langue constitue une dimension importante de l’identité de l’Algérien et un lien indéfectible avec son Histoire. Elle est un trait définitoire permettant de distinguer ce dernier de l’Autre : « *elle fait partie du patrimoine culturel de mon pays comme elle est l’une de ses composantes identitaires qui marque sa différence avec d’autres(...)* » affirme –t-il lors d’une interview accordée au *Parisien aujourd’hui* (14/12/1999).

En dépit d’une attitude fortement positive que le président a vis-à-vis du français (langue dont il défend l’enseignement et encourage l’usage), ce dernier ne semble pas vouloir promouvoir cette langue au dépens de l’arabe mais parallèlement à elle. En témoignent



ses réactions contre ceux qui ont pour dessin de franciser l'école algérienne : « *je ne ferai pas de réforme au détriment de l'identité algérienne et de la langue arabe (...)* » (Le Monde (17/04/2005).

Les écoles privées auxquelles le président a pourtant donné un cadre légal<sup>1</sup>, sont dans le collimateur. Certaines d'entre elles refusent de se conformer au programme de l'éducation nationale et continuent de dispenser des enseignements en langue française, ce qui ne semble pas plaire au président : « *Il est tout à fait clair que toute institution privée, qui ne tient pas compte du fait que l'arabe est la langue nationale et officielle et qui ne lui accorde pas une priorité absolue, est appelée à disparaître* » (Algérie-dz.com, 11/04/2005).

#### IV. Quelle stratégie donc ?

##### 1. Un président hors clans

Par le biais d'une stratégie visant à démontrer son bilinguisme parfait et parfaitement assumé, le président se pose comme membre légitime, *de facto*, de deux communautés linguistiques : celle des arabophones et celle des francophones. Son appartenance aux deux communautés est incontestable. Cependant, par son rapport aux deux langues, Bouteflika, locuteur bilingue attiré, titille les deux clans évoqués ci-dessus, en sortant des sentiers battus, en bravant les interdits et en brisant les tabous en matière de gestion des deux langues. Par ses actes et discours, il remet en cause le partage des domaines de la vie publique par les deux clans, ainsi que la pertinence même du débat qui les oppose. Les expressions « *débat faussé* » et « *querelle stérile* » (Parisien aujourd'hui, 14/12/ 1999) qu'il utilise pour parler du conflit qui oppose les défenseurs de l'une et de l'autre

<sup>1</sup> - Non agréés par l'Etat, ces écoles fonctionnaient depuis leur naissance dans les années 90, dans la pure clandestinité et n'avaient aucun cadre légal. Il a fallu attendre l'année 2004 pour que la décision de leur donner un cadre légal soit annoncée par le président Bouteflika. Accueillie avec enthousiasme par les responsables de ces écoles, la décision du président a soulevé la grogne des partisans d'une école algérienne pourvoyeuse de valeurs identitaires authentiques (les arabisants). Le conflit a abouti à la promulgation du décret exécutif 04-90 datant du 24 mars 2004 et selon lequel les écoles privées doivent appliquer les programmes nationaux.

Al'Adâb wa llughât

Bouteflika, figure de proue et libérateur des "non-alignés linguistiquement"  
Un cas inédit de gestion des langues arabe et française en Algérie

langue, en atteste largement. Bouteflika veut transcender la logique de clans pour démontrer que l'on peut être à la fois « *un algérien très jaloux de son algérianité* » et utiliser la langue française en plus de la langue arabe. Il veut montrer qu'un Algérien n'est pas dans l'obligation d'être arabophone ou francophone, qu'un arabophone n'est pas obligé de rejeter la langue française, de même qu'un francophone n'est pas obligé de rejeter la langue arabe : « *Alors, que finisse la querelle stérile entre les arabophones et les francophones et que les Algériens, sans rien laisser de leur authenticité et renier la moindre de leurs valeurs, apprennent que le monde appartient à tout le monde et pas exclusivement ni aux arabophones ni aux francophones. Par voie de conséquence, si nous avons la chance de connaître le français, sans négliger notre langue, nous avons tort de ne pas essayer de le connaître davantage. Cela est dans la logique des réalités pratiques, quotidiennes, historiques, géographiques, humaines du pays* » (Parisien aujourd'hui 14 /12/ 1999).

## **2. Un président libre et libérateur des «non- alignés linguistiquement»**

Par le biais de ses rapports aux langues arabe et française, Bouteflika libère la voix des «non- alignés linguistiquement» longtemps condamnée au silence. Le président se sent investi d'une mission : valoriser l'image des bilingues en libérant ces derniers du poids des idéologies diglossiques arabisante et francisante et de la culpabilité qui en résulte, en désacralisant la question des langues en Algérie, en rendant possible le «non- alignement».

La figure du président Bouteflika émerge comme modèle libérant les «non -alignés linguistiquement ». Ce dernier, à travers un ensemble de gestes symboliques inédits, apparaît comme la figure de proue de cette «troisième voix», qui ne se reconnaît totalement ni dans le discours des arabisants ni dans celui des francisants, mais qui, ne disposait pas, avant l'avènement Bouteflika, d'un espace de parole bien défini et encore moins légitime : la voix de « l'entre deux ». Le président apparaît comme libérateur de la voix des bilingues, jusque-là condamnée au silence. C'est l'homme qui

va rendre possible, donner une valeur symbolique, voire légitimer la position «d'entre- deux», jusque-là marginalisée.

## Conclusion

On assiste depuis l'avènement Bouteflika à un changement radical dans la gestion des langues arabe et française au sommet de l'Etat qui n'est pas sans incidence sur la dynamique de ces mêmes langues en Algérie. La posture du bilingue parfait, ainsi que la liberté avec laquelle Bouteflika se comporte avec ces deux langues bousculent les idéologies diglossiques propres aux deux clans évoqués ci-dessus. Son but est d'attaquer ces idéologies afin de libérer l'Algérien de leur emprise. Il est francophone et arabophone engagé dans la défense des deux langues mais ni arabisant ni francisant, tel est le message qu'il semble transmettre.

Sans toucher à la loi portant généralisation de l'utilisation de la langue arabe, le président parvient, à mon avis, à impulser un changement profond dans les rapports aux langues arabe et française en intervenant sur les représentations des langues, en changeant les mentalités. Il va sans dire qu'une telle attitude vis – à -vis des langues ( exhiber un bilinguisme parfait et parfaitement assumé...) provenant de la plus haute autorité de l'Etat, ne va pas sans modifier le cours des choses, car comme le souligne Pierre Bourdieu, « *par le fait de dire les choses avec autorité, c'est –à- dire à la face de tous et au nom de tous, publiquement et officiellement, il les arrache à l'arbitraire, il les sanctionne, les sanctifie, les consacre, les faisant exister comme dignes d'exister, comme conformes à la nature des choses, comme « naturelles »* » (Bourdieu, 1982 :137).

Ainsi, après une longue période d'»interdits», Bouteflika libère la question linguistique en réinventant les règles du jeu de langues et en mettant au placard celles qui étaient d'usage jusque-là, celles justement qui consistaient à choisir obligatoirement son clan et qui interdisaient à un chef d'Etat algérien de s'exprimer en langue française. C'est donc la désacralisation de la question linguistique en Algérie qui est visée par la pratique linguistique du président. Le

président algérien n'a aucun complexe par rapport aux langues, c'est ce qu'il ne cesse d'affirmer. Il appelle à un traitement rationnel de cette question, loin de toute surenchère politicienne.

Pour Grandguillaume (1999), la position d'« entre –deux » adoptée par le président, ne concerne pas uniquement le domaine linguistique. Se voulant réconciliateur, les décisions politiques du président, semblent toutes s'inscrire dans une logique du compromis.

### ***Bibliographie***

BOURDIEU Pierre 1982, *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard.

CALVET Louis Jean 1997, « Glottophagie » in MOREAU M.L., *Sociolinguistique, concepts de base*, Liège, Mardaga, pp.154-156.

CALVET Louis Jean 2002, *Le marché aux langues, les effets linguistiques de la mondialisation*, Paris : PLON.

CHARAUDEAU Patrick 2009, « Identité sociale et identité discursive. Un jeu de miroir fondateur de l'activité langagière » in CHARAUDEAU Patrick. (dir.), *Identité sociales et discursives du sujet parlant*, Paris : L'Harmattan. **[En ligne]** :

<http://www.patrick-charaudeau.com/Identite-sociale-et-identite.html>

GRANGUILLAUME Gilbert 1999, « Abdelaziz BOUTEFLIKA, premiers pas d'un président » in *Maghreb-Machrek. La Documentation française*, n°166, pp.109-124.

**[En ligne]** [grandguillaume.free.fr/ar\\_ar/bouteflika.htm](http://grandguillaume.free.fr/ar_ar/bouteflika.htm).

GRANDGUILLAUME Gilbert 2002, « Les enjeux de la question des langues en Algérie » in BISTOLFI Robert (dir.) en collaboration avec GIORDAN Henri, *Les Cahiers de Confluences : Les langues de la Méditerranée*, Paris, L'Harmattan, pp.143 165.

**[En ligne]** //A :\Gilbert GRANDGUILLAUME, Contributions. htm

GRINE Nadia 2004, Mondialisation, langues et identité (s) nationale(s) : quels choix s'offrent à l'Algérie ? in *Lengas*, n 56, Publications de Montpellier III, pp. 253- 268.

GRINE Nadia 2009, *Les représentations linguistiques et leur incidence sur la réussite ou l'échec d'une politique linguistique*, Thèse Doctorat en Sciences du langage, option sociolinguistique, dirigée par M. L. MAOUGAL. Université de Mostaganem.

GUESSOUM A. 2002, « Problématique linguistique en Algérie » in Robert BISTOLFI, en collaboration avec Henri GIORDAN, *Les langues de la méditerranée, Les cahiers de confluence*, Paris, L' Harmattan, pp.117-202.

KHELLADI Aissa 2003, *Bouteflika, un homme et ...ses rivaux*, Editions Marsa.

MADI Mustapha 2001, « La question linguistique à travers la presse algérienne de langue arabe » in BENGUERNA Mohamed et KADRI Assia (dir.), *Mondialisation et enjeux linguistiques*, Alger, Publications du CREAD, pp.67 –83.

MACKEY William Francis, 1979, «L'irrédentisme linguistique : un enquête témoin » in.

MOATASSIME Ahmed (entretien de R BISTOLFI) 2002, « Langues, géopolitique et éducation. Illustration euro-méditerranéennes. » in BISTOLFI Robert (dir.), en collaboration avec GIORDAN H., *Les cahiers de confluence : Les langues de la méditerranée*, Paris, L' Harmattan, pp.53- 72.

MORSLY Dalila 2005, Etude du cas « Algérie » in Caroline JUILLARD (dir.), *Dynamiques sociolinguistiques (scolaires et extrascolaires) de l'apprentissage et de l'usage du français(...)* Rapport final, AUF Réseau Sociolinguistique et dynamique des langues, (mars 2005),

[En ligne] [http://www.sdl.auf.org/IMG/doc/rapport\\_final\\_CJ-2.doc](http://www.sdl.auf.org/IMG/doc/rapport_final_CJ-2.doc)

PÖLL Bernard 2001, *Francophonies périphériques*, Paris, L'Harmattan.

TALEB IBRAHIMI Khaoula 2001, « Quelques considérations sur la politique linguistique de l'Algérie », in BENGUERNA Mohamed et KADRI Aïssa (dirs.), *Mondialisation et enjeux linguistiques. Quelles langues pour le marché du travail en Algérie ?*, Alger, CREAD, pp. 85-91.

WALD Paul 1997, « Choix de code », in MOREAU M.L., *Sociolinguistique, Concepts de base*, Liège, Mardaga, pp.71- 76.

WALD Paul et MANESSY Gabriel, *Pluri- linguisme : normes, situations, stratégies*, Paris, L'Harmattan

